DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
TÉRRITOIRE D'ENERGIE SOMME

Envoyé en préfecture le 17/01/2025
Reçu en préfecture le 17/01/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20241128-2025_DELIB_7-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION :

19/11/2024

DATE D'AFFICHAGE :

29/11/2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :

- Inscrits	: 63
- Présents	: 39
- Pouvoirs	: 2
- Votants	: 41
- Pour	: 41
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

Objet :

Prises de participation SEM SOMME ENERGIES

Société de projets photovoltaïques avec la Communauté de Communes du Vimeu

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 novembre à 10 heures 00, le Comité de Territoire d'Énergie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 39 délégués dont 2 avaient un pouvoir de vote validé, sur 63 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Etaient absents et excusés : 24 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la SEM Somme Energies mène une réflexion avec la Communauté de Communes du Vimeu pour la création d'une société afin de construire des ombrières et du photovoltaïque au sol sur la zone industrielle des 3F (Friville-Escarbotin, Fressenneville et Feuquières-en-Vimeu)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- approuve les démarches menées par Somme Energies pour participer à ce projet;
- donne un avis favorable à la prise de participation de la SEM Somme Energies dans le capital de la société à créer avec la Communauté de Communes duVimeu.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le Président,

Franck BEAUVARLET

Territoire d'Energie Somme